

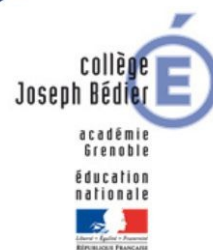
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

6ème à la 3ème - Filles et Garçons - Avec internat

+ ÉDUCATION

+ SCOLARITÉ

+ PERFECTIONNEMENT SPORTIF - FOOTBALL



PRÉSENTATION DE LA SECTION SPORTIVE DU COLLÈGE JOSEPH BÉDIER

Ouverte en septembre 1989 pour les classes de 4^e et 3^e, puis étendue en septembre 2005 aux classes de 6^e et 5^e, la section sportive football du collège Joseph Bédier bénéficie d'une longévité et d'un palmarès remarquables. Elle se distingue au niveau national par de nombreuses qualifications aux Championnats de France de futsal entre 2009 et 2014, puis en 2017, performance rare pour un établissement scolaire.

La section a notamment remporté le titre de championne de France en 2018 et obtenu une place de vice-championne de France en 2022, confirmant l'excellence et la régularité de son projet sportif.

Dans ce cadre, le Département de la Drôme et le District Drôme-Ardèche de Football ont établi un partenariat avec le collège afin d'accueillir des élèves filles et garçons passionnés de football, désireux de développer leurs compétences techniques et tactiques dans une perspective de parcours d'excellence.

L'établissement, son équipe pédagogique et les conseillers techniques du District œuvrent conjointement à l'accompagnement des élèves au sein d'un projet structuré et exigeant, reposant sur un triple objectif : sportif, éducatif et scolaire. Ce parcours vise à concilier performance sportive et réussite scolaire, grâce à un suivi individualisé tout au long de la scolarité des élèves.

Afin d'atteindre ces objectifs, les élèves bénéficient d'un emploi du temps aménagé, intégrant des temps d'entraînement encadrés par des intervenants diplômés et expérimentés, sans modification des programmes officiels d'enseignement. Le suivi scolaire et le suivi sportif sont assurés conjointement par les personnels du collège et les intervenants du District Drôme-Ardèche de Football.

L'inscription dans cette section doit ainsi relever d'un choix réfléchi et pleinement assumé, fondé sur l'évaluation des compétences et de l'engagement nécessaires pour mener conjointement un parcours scolaire exigeant et une pratique sportive intensive, notamment dans le cadre de l'internat.



FICHE DE CANDIDATURE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE
COLLÈGE JOSEH BÉDIER- LE GRAND SERRE
ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Photo d'identité

Nom et prénom de l'élève : _____

Date et lieu de naissance : _____

Les responsables légaux

Responsable légal 1 : Nom : _____ Prénom : _____

Mél. _____ @ _____ Tél. _____

Responsable légal 2 : Nom : _____ Prénom : _____

Mél. _____ @ _____ Tél. _____

Établissement scolaire actuel

École / Collège : _____ Ville : _____

Demande d'internat : Oui ☐ Non ☐

Pour tous les niveaux : Langue Vivante 1 obligatoire anglais

- pour une entrée en 5^e : Langue vivante 2 : ☐ Espagnol ☐ Italien
- pour une entrée en 4^e : Langue vivante 2 : ☐ Espagnol ☐ Italien ☐ Allemand (CNED)
- pour une entrée en 3^e : Langue vivante 2 : ☐ Espagnol ☐ Italien ☐ Allemand (CNED)

Régime : Interne (Obligatoire pour les élèves inscrits en section sportive, sauf les enfants relevant du secteur)

Pratique sportive

Club : _____ Spécialité sportive : _____

Commentaires éventuels de l'entraîneur du club actuel sur les capacités du (de la) candidat(e) (physiques, techniques, volonté, application, ...) :

Nom et prénom de l'entraîneur : _____

A _____, le ____ / ____ / ____

Signature des représentants légaux :

Signature du (de la) candidat(e) :

CHARTRE DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

Appartenir à la section sportive du collège permet de bénéficier d'un **dispositif spécifique** offrant des **heures supplémentaires de formation à la pratique du football**, dans un cadre scolaire structuré.

Les élèves ont également accès à des **installations adaptées**, à du **matériel de qualité** et à un **encadrement qualifié**, dans l'objectif de progresser et d'atteindre le **meilleur niveau possible à l'issue du collège**.

En contrepartie, l'élève s'engage, **sous le contrôle et avec le soutien de ses responsables légaux**, à respecter les devoirs et obligations suivants :

Engagements comportementaux

- Adopter une **attitude respectueuse et responsable** au sein du collège, contribuant à valoriser son image personnelle et celle de la section sportive : hygiène de vie, respect des règles, valeurs du travail, de l'entraide et de l'autonomie.
- Faire preuve de **fair-play**, respecter ses partenaires, ses adversaires, les arbitres ainsi que l'ensemble des encadrants.

Engagements sportifs

- Être **assidu aux entraînements** et y participer pleinement.
- Assumer les **exigences d'une pratique sportive intensive**, impliquant un engagement physique soutenu.
- Être **présent aux compétitions scolaires** auxquelles la section participe.

Engagements scolaires

- Un élève de la section peut rencontrer des difficultés scolaires ; toutefois, il doit adopter une **attitude résolument positive**, notamment observée lors des conseils de classe.
- S'organiser de manière rigoureuse afin de **répartir le travail personnel sur la semaine** et de **rattraper les cours manqués** dans les meilleurs délais, notamment en cas de compétitions ou de stages.

Engagements citoyens et collectifs

- Développer son **autonomie et son sens des responsabilités**, dans le cadre d'une relation de confiance établie avec les responsables de la section.
- Apporter son aide aux enseignants lors de l'organisation de manifestations sportives ou éducatives (UNSS, cross du collège, tests de sélection, etc.).
- Participer à l'organisation des rencontres du district, notamment par des missions d'**arbitrage**.

Signature de l'élève :

Signature de l'élève :

FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE

Structure pédagogique

La section sportive est composée, pour l'année scolaire en cours, d'un groupe loisir réunissant 16 élèves et de deux groupes performance, constitués chacun de 16 à 18 élèves maximum.

La répartition des élèves au sein de ces groupes est effectuée lors du recrutement, avec pour objectif constant de garantir un équilibre entre réussite scolaire et engagement sportif.

Ces groupes sont susceptibles d'évoluer au cours de la scolarité des élèves, en fonction de leurs besoins et de leur situation, toujours dans cette même logique d'équilibre.

Comme pour l'ensemble des collégiens, l'horaire hebdomadaire obligatoire est compris entre 25 et 26 heures, selon le niveau. Les compétitions se déroulant le mercredi, les élèves peuvent être amenés à manquer certains cours ; ils doivent alors être en mesure d'en assurer le rattrapage. À cet effet, des heures d'étude encadrées sont organisées en soirée (devoirs, recherches, apprentissage des leçons), à raison d'environ 4 h 30 par semaine.

Aux heures d'enseignement obligatoires s'ajoutent :

- 2 séances hebdomadaires d'1 h 30 pour le groupe loisir,
- 3 séances hebdomadaires d'1 h 30 pour les groupes performance,

intégrées dans les créneaux horaires de l'établissement.

Les élèves devront obligatoirement être licenciés de la Fédération Française de Football et devront pratiquer le week-end dans leur club. L'élève devra participer à un ou plusieurs tests d'admission.

Projet de la section

La planification des entraînements ainsi que les contenus des séances sont définis conjointement par l'équipe d'EPS et le District Drôme-Ardèche de Football, afin de garantir un équilibre entre la scolarité de l'élève et son développement sportif. Les séances d'entraînement sont encadrées par des éducateurs spécialisés diplômés dans l'activité football et des professeurs d'EPS diplômés.

Des séances de futsal ainsi que des entraînements spécifiques pour les gardiens de but sont proposés au cours de l'année scolaire.

Par ailleurs, des rencontres sportives sont régulièrement organisées avec des clubs ou d'autres sections sportives scolaires.

Enfin, le collège J. Bédier participe, dans le cadre de l'UNSS, au championnat excellence départemental, ainsi qu'au championnat académique en cas de qualification.

Exemple d'organisation

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi/ Dimanche
Professeur d'EPS			Compétitions UNSS selon l'agenda	Groupe Loisir		
Entraîneurs du District	Groupe Performance	Groupes Loisir & Performance		Groupe Performance	Club	Club

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Admission à la section sportive

La section sportive est **ouverte à tous les élèves**, sous réserve du respect des conditions réglementaires. Une **commission de sélection** se réunira dans le courant du mois de juin 2026 et examinera l'ensemble des candidatures en s'appuyant sur :

- les éléments issus des situations d'évaluation sportive,
- le dossier scolaire de l'élève,
- du comportement et de l'engagement dans la scolarité de l'élève.

À l'issue de cette commission, les élèves présélectionnés seront reçus en entretien par les encadrants sportifs et par la direction de l'établissement.

Les résultats de la commission seront communiqués aux familles par courriel à compter de juin 2026. Chaque élève pourra être inscrit sur liste principale, sur liste complémentaire ou ne pas être retenu.

L'inscription sur une liste principale ou complémentaire **ne vaut pas accord automatique de dérogation**.

En cas d'avis favorable, les familles devront confirmer, en réponse au courriel, leur souhait d'inscrire leur enfant au collège Joseph Bédier pour la rentrée scolaire 2026.

Engagement Sportif

Deux rencontres **obligatoires** avec les familles des candidats à la section sportive sont organisées au mois d'avril.

La première rencontre se déroulera le jeudi 2 avril 2026 au stade de Hauterives. Les candidats y seront pris en charge par les entraîneurs du district Drôme-Ardèche de football :

- de 9h à 12h pour les catégories U11, U12, U13 joueurs nés entre 2014 et 2016
- de 14h à 17h pour les catégories U14, U15 joueurs nés entre 2012 et 2013

La seconde rencontre aura lieu le mardi 21 Avril au collège Joseph Bédier :

- de 9h à 12h sur un temps réunissant l'ensemble des candidats sur le stade du collège
- de 14h à 17h rencontre avec les familles, suivie d'une visite de l'établissement, en présence de l'équipe pédagogique du collège Joseph Bédier et les représentants du district Drôme-Ardèche de football.

Ces temps ont pour objectif d'apprécier le potentiel, la motivation et l'engagement des élèves, dans une logique d'accès équitable à la section sportive. Ces temps d'observation et d'activités se feront dans le respect des référentiels fédéraux, à travers :

- des situations à dominante physique (VMA, vitesse),
- des situations à dominante technique (jonglages, parcours chronométré de 20 m, frappes),
- des situations de jeu (jeux réduits et matchs à effectif complet).



Lors de ces deux journées, les candidats doivent venir avec leur tenue sportive.

ENTRANT EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE COLLÈGE JOSEPH BÉDIER- LE GRAND SERRE ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Profil de l'élève (A faire remplir par l'enseignement du primaire)

Vie en classe et dans l'établissement

Cocher les cases	+	+ / -	-
S'intègre facilement dans un groupe et a de bonnes relations avec les autres élèves			
A de bonnes relations avec les adultes			
Respecte le matériel et les locaux			
S'adapte face à une situation nouvelle			
S'implique dans la vie de la classe et de l'établissement			
A déjà participé à un voyage scolaire. L'éloignement de la famille n'a posé aucun souci.			

Avis sur l'intégration de l'élève à l'internat

Attitude face au travail

Cocher les cases	+	+ / -	-
Attention			
Compréhension			
Mémoire			
Rythme de travail			
Autonomie			
Confiance en soi			

Compétences sportives de l'élève

Cocher les cases	+	+ / -	-
Aime l'effort physique			
A des capacités physiques d'endurance			
Fait preuve d'esprit d'équipe			
Respecte les règles de sécurité			
Sait assumer des responsabilités			

Niveau scolaire pour les entrants en 6^e

Évaluation de l'élève		Acquis	En cours	Non acquis
Français				
Lire	Lire avec fluidité			
	Lire un texte à voix haute			
	Comprendre un texte littéraire et se l'approprier			
	Comprendre des textes, des documents, des images et les interpréter			
Écrire	Écrire avec fluidité et efficacité			
	Maîtriser la ponctuation correctement dans un texte			
	Rédiger différents écrits			
	Sait rédiger de façon logique			
	Maîtrise de l'orthographe			
	Maîtrise de la grammaire			
Comprendre le fonctionnement de la langue	Sait à qui et pourquoi il (elle) parle			
	Sait réciter une poésie			
	Sait exprimer logiquement un raisonnement			
Mathématiques				
Numération	Nombres entiers et décimaux			
	Sait lire les nombres			
	Sait les écrire sous différentes formes			
	Sait les ordonner			
Opération	Technique addition soustraction multiplication			
	Division des nombres entiers et décimaux			
	Sait les tables d'addition, de multiplication			
Problèmes	Sait résoudre un problème			
	Sait évaluer l'ordre de grandeur			
	Reconnaît et traite une situation de proportionnalité			
Géométrie	Sait utiliser les instruments : décimètre – équerre- compas			
	Sait construire une figure			
	Utilise la symétrie			

Autres champs disciplinaires

Disciplines	Soutenu	Moyen	Faible
Sciences			
Histoire Géographie			
Langue vivante			
Artistiques			

Observations complémentaires de l'enseignant :

Avis:

☐ Favorable

☐ Défavorable

Cachet de l'établissement

Date et signature du Directeur d'école

Appréciations pour les entrants en 5^e, 4^e, 3^e

Le dossier de résultats scolaires, dûment complété, doit être reçu directement au collège Joseph Bédier pour le 25 mars 2026, dernier délai accompagné de la copie des bulletins trimestriels de cette année et de l'année dernière.

Avis du professeur principal sur le travail de l'élève :

Avis du CPE ou du chef d'établissement sur la conduite de l'élève et sur son adaptabilité à l'internat :

Avis du professeur d'EPS sur les aptitudes et sur la motivation sportive de l'élève :

Situation particulière de l'élève :

Avis:

☐ Favorable

☐ Défavorable

Cachet de l'établissement

Date et signature du Chef d'établissement

Annexe-1 : coût de la scolarité au collège Joseph Bédier

Informations concernant le règlement de la demi-pension et de l'internat pour l'année 2026.
Les tarifs sont susceptibles de changer en janvier 2027.

La demi-pension et l'internat se règlent à réception de la facture.

Le règlement de la créance est possible :

- par télépaiement via votre espace Educonnect
- par virement sur le compte du collège
- par chèque (à l'ordre de l'agent comptable du collège J. Bédier)
- en espèces, auprès du service gestion du collège.

Année scolaire 2025-2026 DP 4 jours : 528.60 €	Trim 1 Oct. Nov. Déc.	Trim 2 Janv. Fév. Mars	Trim 3 Avril mai Juin
Elève non boursier	205.20 €	161.70 €	161.70 €
Elève Bourse taux 1	165.20 €	121.70 €	121.70 €
Elève Bourse taux 2	95.20 €	51.70 €	51.70 €
Elève Bourse taux 3	33.20 €	- 10.30 €	- 10.30 €
Année scolaire 2025-2026 DP 5 jours : 666.50 €	Trim 1 Oct. Nov. Déc.	Trim 2 Janv. Fév. Mars	Trim 3 Avril mai Juin
Elève non boursier	258.40 €	200.20 €	207.90 €
Elève Bourse taux 1	218.40 €	160.20 €	167.90 €
Elève Bourse taux 2	148.40 €	90.20 €	97.90 €
Elève Bourse taux 3	86.40 €	28.20 €	35.90 €
Année scolaire 2025-2026 Interne : 1590.90 €	Trim 1 Oct. Nov. Déc.	Trim 2 Janv. Fév. Mars	Trim 3 Avril mai Juin
Elève non boursier	621.00 €	475.80 €	494.10 €
Elève Bourse taux 1 + prime internat	472.00 €	326.80 €	345.10 €
Elève Bourse taux 2 + prime internat	379.00 €	233.80 €	252.10 €
Elève Bourse taux 3 + prime internat	294.00 €	148.80 €	167.10 €

DÉTAIL DES BOURSES ET DE LA PRIME D'INTERNAT 2025-2026

Bourse des collèges taux 1 : 40.00 € x 3 = 120.00 € / an
 Bourse des collèges taux 2 : 110.00 € x 3 = 330.00 € / an
 Bourse des collèges taux 3 : 172.00 € x 3 = 516.00 € / an
 Prime d'internat : ne concerne que les internes boursiers :
 Prime pour interne boursier taux 1 : 109.00 € x 3 = 327.00 €
 Prime pour interne boursier taux 2 : 132.00 € x 3 = 396.00 €
 Prime pour interne boursier taux 3 : 155.00 € x 3 = 465.00 €

Annexe-2 : Les tenues de la Section Sportive

2 tenues d'entraînement (lot Short / Chaussette / Maillot pour 43€) avec logo établissement et numéroté soit 86€.



35€



43€



Mes Tailles			
PULL	2 MAILLOTS	SHORT	CHAUSSETTES
Pour le choix des tailles, se référer au guide des tailles ci-dessous (préciser les tailles adultes ou enfants)			



Penser à déclarer une taille supérieure.

GUIDE DES TAILLES

ENFANTS	TAILLE ALPHA	TAILLE NUMÉRIQUE	POITRINE (cm)	TAILLE (cm)	HANCHES (cm)	HAUTEUR (cm)	ÂGE
	XS	6-7	64,5-66	59,5-61,5	68,5-71	122-128	6-7
	S	8-9	66-69	61,5-65	71-74,5	128-137	8-9
	M	10-12	69-75	65-69	74,5-79,5	137-147	10-11
	L	14-16	75-81,5	69-72,5	79,5-84,5	147-158	12-13
	XL	18-20	81,5-88,5	72,5-75,5	84,5-89,5	158-170	14+
ADULTES	TAILLE NIKE	POITRINE (cm)		TAILLE (cm)		HANCHES (cm)	
	S	88-96		73-81		88-96	
	M	96-104		81-89		96-104	
	L	104-112		89-97		104-112	
	XL	112-124		97-109		112-120	

Documents à fournir **avant le 25 mars 2026**

Attention tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

- ☐ Fiche de candidature ci-jointe avec photo d'identité récente, obligatoire
- ☐ Copies des bulletins scolaires de l'année N-1 ou livret de compétence pour les entrants en 6^e
- ☐ Copies des bulletins scolaires de l'année courante ou livret de compétence pour les entrants en 6^e
- ☐ Copie de la licence FFF
- ☐ Un chèque de 25€ pour la licence UNSS au nom de l'Association Sportive du Collège J.BEDIER
- ☐ Un chèque pour les tenues d'entraînements en fonction des choix

Dossier complet à renvoyer par voie postale
AU SECRÉTARIAT DU COLLÈGE JOSEPH BÉDIER
285 Route des Antes, 26530 Grand Serre

et par mail aux adresses suivantes :
ce.0260011w@ac-grenoble.fr et district@drome-ardeche.fff.fr

Date limite des retours des dossiers: 25 Mars 2026

Vous recevrez un mail de convocation pour les rencontres du 2 et 21 avril suite au retour de votre dossier d'inscription.



Si votre enfant n'est pas retenu à la Section Sportive Scolaire Football, le dossier vous sera restitué avec les chèques en lien avec les tenues et la licence UNSS.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Collège Joseph Bédier
285 routes des antes
26530 LE GRAND-SERRE

mail : ce.0260011w@ac-grenoble.fr
tél : 04 75 68 83 43

District Drôme-Ardeche de Football
Yohann VALLET - *Conseiller Technique*
Départemental

mail : yvallet@laurafoot.fff.fr
tél : 06 08 21 87 05